



# ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

## PROCÈS-VERBAL N° 24

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* STRUTHERS propose la première lecture du projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — et en indique l'objet.

La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

### POUR

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CALDWELL  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KOSTYSHYN  
LEMIEUX

MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PETTERSEN  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WHITEHEAD  
WIEBE  
WIGHT ..... 35

CONTRE

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HELWER  
MITCHELSON  
PALLISTER  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 18

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (R. Bazin, L. Bazin, S. Labossiere et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de rouvrir la salle d'urgence à Vita le plus tôt possible et qu'elle s'engage à fournir un soutien médical approprié aux résidents du sud-est du Manitoba au cours des nombreuses années à venir. (L. Boychuk, G. Boychuk, S. Korotash et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que la route Cape Coppermine ne peut plus desservir adéquatement les résidents et les touristes et qu'il envisage d'y apporter des améliorations en tenant compte de son utilisation actuelle. (D. Henry, L. Lousier, C. Campbell et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (R. Twretsky, R. Ziprick, S. Liske et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (R. Marginet, T. Simpson, R. McCallister et autres)

---

M. le *ministre* SWAN dépose le rapport annuel du Bureau d'enregistrement des mises en fourrière pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2012.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 26)

---

Pendant la période des questions orales, le président intervient et demande au député de Brandon-Ouest, qui a utilisé les termes « this NDP Government has lied », de se rétracter.

M. HELWER se rétracte.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. WISHART, M<sup>mes</sup> BLADY et ROWAT ainsi que MM. NEVAKSHONOFF et GERRARD font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le débat se poursuit.

M. PALLISTER intervient et propose la motion d'amendement qui suit :

que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « l'Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il ignore les lois sur la protection des contribuables qui protègent les familles manitobaines;
- b) qu'il assujettit les familles manitobaines à des impôts et des taxes accablants et inutiles qui les empêchent de prospérer et d'épargner pour l'avenir;
- c) qu'il n'a pas réussi à endiguer un déficit structurel de 500 millions de dollars imputable à 13 années de dépenses excessives;
- d) qu'il n'a pas promis un examen complet et transparent des dépenses du gouvernement provincial;
- e) qu'il n'a pas réussi à contrôler la croissance des dépenses de faible priorité comme la publicité et la taxe liée aux votes;
- f) qu'une bureaucratie excessive et des impôts et taxes injustifiés freinent la croissance et la prospérité économiques,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le président déclare l'amendement recevable.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

**Mercredi 17 avril 2013**

---

M. le *ministre* ASHTON, M<sup>me</sup> STEFANSON et M. GAUDREAU interviennent. M<sup>me</sup> ROWAT exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID